Lundi 14 septembre 2015,

A Mesdames et Messieurs les journalistes des Médias locaux, régionaux et nationaux SNUipp - FST

en charge de l'actualité du Pays de Gex et de l'Education

Ce communiqué fait suite à celui qui vous a été transmis lundi 7 septembre, à propos du rassemblement Parents - Enseignants du 10 septembre devant la sous préfecture de Gex, à l'appel du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire de l'enseignement public (premier degré), au cours duquel, il s'agissait d'interpeler l'Etat :

- sur le déficit de moyen humain que subit l'éducation nationale dans le Pays de Gex (remplaçants, ouvertures de classe, postes vacants de psychologues, d'enseignants spécialisés, d'enseignant référent, recours à des contractuels ...)
- sur le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, dans un contexte national du gel du point d'indice des fonctionnaires, et qui frappe de plein fouet les enseignants du Pays de Gex dont chacun connait la jeunesse et donc le faible pouvoir d'achat inhérent
- sur le turn-over très important des responsables locaux de Education Nationale (Inspecteurs de circonscription), voire même l'absence actuelle d'Inspecteur de l'Education Nationale (effet repoussoir du contexte structurel et économique local en direction des cadres de l'EN)
- sur les conséquences en terme d'avancement dans les grilles indiciaires pour les enseignants, en l'absence d'évaluateur (Inspecteur), dans un contexte économique local plus que tendu pour les fonctionnaires notamment
- enfin, sur le désarroi grandissant au sein de notre profession qui observe les difficultés toujours grandissantes (effectifs par classe, remplaçants, postes particuliers, vie TROP chère ...), quand les cadres de l'EN fuient leurs responsabilités locales dès qu'ils en ont l'opportunité.

Ainsi, 70 personnes (parents et enseignants) se sont donc rassemblées devant la souspréfecture (photos jointes) à l'initiative du SNUipp-FSU, pour dénoncer une fois n'est pas coutume le manque de moyen de l'Education Nationale dans l'Ain et ses conséquences sur les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des enfants (aggravées par la situation économique locale - *vie TROP chère*).

Le Sous-Préfet, accompagné de l'Inspecteur de l'Education National par intérim, a reçu une délégation de 6 personnes (2 délégués SNUipp-FSU, 3 parents d'élèves d'écoles mobilisées et le président du collectif de parents). La délégation a mis en évidence la discontinuité du service public d'éducation dans le Pays de Gex due au manque de moyens, qualifiant même de "maintien en coma artificiel" les mesures prononcées ces dernières années.

Le Sous-Préfet est tout d'abord intervenu pour préciser qu'il avait demandé une inspection générale de différents ministères sur la question de la vie TROP chère et du cout de la vie pour les fonctionnaires, auprès des préfets de l'Ain et de la Haute Savoie.

Il a ensuite défendu les orientations gouvernementales en terme de redéploiement d'emplois publics en direction de l'Education Nationale, arguant que des efforts importants étaient faits dans un contexte budgétaire tendu.

Le SNUipp-FSU a alors rappelé que de l'aveu même du Ministère (novembre 2014), au niveau national, les moyens budgétaires permettaient à peine de couvrir la hausse démographique pourtant anticipable. Sachant que l'essor démographique est plus important dans l'Ain, et encore accru dans le Pays de Gex, si effectivement des postes sont créés depuis 3 ans, ils ne permettent ni de combler le fossé creusé par des années de suppressions d'une part, ni de répondre aux besoins en constante augmentation d'autre part (démographie), ce qu'a fini par reconnaitre le Sous-Préfet.

A ce sujet, ce dernier a mis en avant le fait que le Pays de Gex comptait de nombreux usagers du service public d'éducation qui ne contribuaient pas directement à son financement : les frontaliers. Oui, de nombreux frontaliers scolarisent leurs enfants dans les écoles publiques du Pays de Gex. Non, ils ne paient pas d'impôts directement à l'Etat français, mais à la Suisse (prélèvement à la source) qui rétrocède une partie de ces impôts au conseil général et aux communes de l'Ain (et de la Haute Savoie ...) dans lesquelles résident ces frontaliers. Mais en quoi pourraient ils être rendus responsables de la sous-dotation du Pays de Gex au regard des besoins grandissants ?

Il n'est plus supportable de constater que l'État et l'Éducation Nationale ne cessent de se renvoyer la balle, quand ils n'évoquent pas des causes extérieures soient disant responsables de la situation. En attendant, l'immobilisme demeure au niveau départemental et académique, quand la situation s'aggrave sur le terrain, au détriment des élèves les plus fragiles.

Or il semblerait que les personnes aux responsabilités départementales (hauts fonctionnaires, élus) ont une vision idyllique et donc caricaturale de la vie dans le Pays de Gex, ce qui explique notamment cet immobilisme. Non, le Pays de Gex n'est pas rempli de nantis! Oui, les enfants du Pays de Gex ont eux aussi droit à une éducation de qualité!

Il n'y a plus de temps à perdre. Un constat s'impose : il est urgent de fédérer les énergies, dans une démarche constructive, pour que les hauts fonctionnaires et élus à la tête du département de l'Ain prennent enfin la pleine mesure de la situation locale ! Ils doivent changer leur perception erronée de NOTRE réalité pour pouvoir la faire remonter telle qu'elle est aux responsables académiques et nationaux, condition sine qua non de la mise en place de solutions.

C'est dans ce sens qu'à la demande du Collectif de Parents (CPPG) à laquelle le SNUipp-FSU s'associe pleinement, le Sous-Préfet va effectuer une demande d'audience auprès du Préfet et du DASEN de l'Ain, afin de réunir auprès d'eux toutes les personnes présentes jeudi soir lors de l'audience (IEN et Sous-Préfet compris). Ce serait ainsi un bel exemple de coopération entre les différents acteurs de la vie locale.

Le Sous-Préfet et l'IEN se sont engagés à relayer et à soutenir cette demande auprès de leurs supérieurs respectifs, et à faire remonter notre désarroi et nos revendications, qualifiées de leur propre aveu de légitimes.

Le SNUipp-FSU utilisera tous les leviers possibles pour défendre les conditions de

travail des enseignants dans le Pays de Gex, en interpelant notamment Madame la Rectrice de l'Académie de Lyon prochainement.

Certains de pouvoir compter sur votre professionnalisme pour relayer les informations que vous jugerez pertinentes à travers votre média, au nom du SNUipp – FSU 01 – Antenne du Pays de Gex, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations de représentant des personnels attaché à la défense du Service Public National d'Education et de ses personnels dans l'intérêt des élèves qui lui sont confiés.

Pour le SNUipp-FSU 01 : Yoann ROBERT